



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 24777

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la gestion par l'Espagne des conséquences sur l'homme de la canicule. Selon des chiffres du ministère de la santé espagnol, 100 personnes sont mortes en Espagne, depuis le 1er juillet, lors de ce que l'Institut national de météorologie a qualifié de la « pire canicule depuis un siècle », tant par sa durée que par son extension à tout le pays. C'est en Andalousie que l'on compte le plus de morts (29 personnes) et dans la région de Madrid (27 personnes). A l'instar de la France, cette catastrophe soulève de multiples questions, notamment sur les circuits de l'information et la chronologie des prises de décisions dans la haute administration. Elle lui demande de quelle façon le gouvernement espagnol a dégagé les causes et responsabilités éventuelles et quel dispositif il a choisi pour prévenir dans l'avenir une telle hécatombe.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur la gestion par l'Espagne des conséquences de la canicule. Le Gouvernement français a d'ores et déjà procédé à une étude de la gestion de la canicule dans les autres pays de l'Union dans le cadre du plan d'action en faveur des personnes âgées annoncé par le Premier ministre. En Espagne, d'après le ministère de la santé et de la consommation dont le premier communiqué sur le sujet a été publié le 20 août, il y aurait eu 100 décès dûs à la canicule. Un nouveau communiqué du 3 septembre porte le nombre de morts à 112. En premier lieu, il convient de rappeler que, Espagne, près de 80 % des personnes âgées de soixante-quinze à soixante-dix-neuf ans vivent à leur domicile, dont seulement 17 % vivent seules. La cellule familiale inclut donc très souvent les ascendants qui ne vivent pas isolés. Il n'existe pas en Espagne de plan d'urgence spécifique contre la canicule. Divers risques font l'objet de plans sociaux qui s'articulent avec l'action de la protection civile. Dès l'annonce par la météo de l'élévation des températures, la protection civile lance une campagne d'information et de prévention concernant les risques de déshydratation. Les services d'urgence ont par ailleurs ressenti, cet été, un afflux supplémentaire de patients dont la gestion a été assurée par une répartition des urgences vers les hôpitaux moins chargés. Formellement il n'y a pas eu de déclenchement d'un plan particulier à quelque niveau que ce soit. L'Espagne a une expérience ancienne en matière de fortes chaleurs auxquelles les habitants des régions les plus chaudes sont confrontés chaque année, avec plus ou moins d'intensité. Certaines habitudes sont déjà ancrées au sein de la population depuis des générations. Le ministère de la santé et de la consommation espagnol souhaite néanmoins approfondir les recherches et les études concernant l'impact des températures extrêmes sur l'aggravation de certaines pathologies.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24777

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7029

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2216